

## Réunion du 30 avril 2021

**Présents** : Mme HELLEUX, MM.LORMEAU, FLEURIEL, LE DÉAN, GARNIER, Mme PEZOT, M.DUPONT, Mmes RICOUX, RODRIGUEZ, M.POPRAWSKI, Mmes CHARLES, FLAIRE, M.MARTIN, Mme LUCAS

**Absent** : M.LAUNAY

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité

M. POPRAWSKI a été nommé secrétaire de séance.

Suite à la démission en date du 21 avril de Madame Louise FOUCHÉ 2<sup>ème</sup> adjointe, il convient de déterminer à nouveau le nombre d'adjoints en vue de procéder à son éventuel remplacement.

### ① **Détermination du nombre d'adjoints**

Madame le Maire dit que suite à la démission de Madame Louise FOUCHÉ, il convient de redéterminer le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rester à trois postes d'adjoints.

### ② **Election d'un adjoint**

Une seule candidate s'est présentée à ce poste : Madame Christine Rodriguez, élue à l'unanimité, 2<sup>ème</sup> adjointe au maire

### ③ **Indemnités de fonction de l'adjoint**

En délibéré et à la majorité absolue (1 abstention), le Conseil Municipal fixe l'indemnité de fonction du 2<sup>ème</sup> adjoint à 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le tableau des indemnités est rappelé ci-dessous :

	<b>TAUX En % de l'indice brut terminal de la fonction publique</b>
Maire	44,00 %
Premier adjoint	19,80 %
Deuxième adjoint	19,80 %
Troisième adjoint	19,80 %

### **Création d'un contrat Parcours Emploi Compétences**

A l'unanimité, le Conseil Municipal crée un poste d'agent technique polyvalent à raison de 20 heures hebdomadaires à compter du 10 mai 2021.

### **Divers**

- Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

### **Tour de table**

- **Monsieur Garnier** a assisté à une réunion du Syndicat d'eau du Percher, pas de problème particulier
- **Monsieur Dupont** signale des problèmes de circulation dans la rue du Souchet avec les travaux ; il aurait fallu mettre en place un sens de circulation. Réponse : Monsieur Lormeau se rendra sur place
- **Madame Ricoux** souhaite que les cloches de l'église sonnent le 06 juin à 12h00
- **Madame Rodriguez**
  - La cérémonie du 08 mai se déroulera à 11h00 à Aube en comité restreint
  - Le premier marché aura lieu dimanche 09 mai sur la place de la salle des fêtes et après le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois

- L'opération « Une vie, un arbre » se tiendra samedi 29 mai sur le chemin piétonnier route de Brethel

➤ **Monsieur Poprawski** signale la pose des poteaux pour la fibre à La Clémendière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.